



Férel



HABITAT

Commercialisation de terrains à l'Orée du Bourg

Nouveau quartier à Férel : L'orée du Bourg

Publié le 07 juillet 2025

La Commune de Férel met en vente des terrains dans un nouveau quartier : L'orée du Bourg



Vous avez encore des questions?

Posez les par mail à : loreedubourg@ferel.fr

MAIRIE DE FÉREL

1 place de la Mairie
56130 Férel

info@ferel.fr
02 99 90 01 06

Horaires :

Lundi et Jeudi : 09h00 - 12h00

Mardi et Mercredi :

09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Vendredi :

09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Samedi (hors juillet/août) :

09h00 - 12h00